

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tenue à la salle du conseil, lundi le 23 avril 2018 à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

Maire : Monsieur Gilles Garon

Conseillers : Madame Marie-Frédérique Ouellet  
Madame Phoebe Sirois  
Monsieur Rémi Dumont  
Monsieur Denis Blais  
Madame Annette Rousseau  
Madame Élisabeth Cloutier

Directrice générale : Madame Chantal-Karen Caron

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Gilles Garon, Maire.

Cette séance fut convoquée au moyen d'un avis spécial, dont copie demeurera aux archives de la municipalité.

---

18-04-129

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par madame Élisabeth Cloutier,  
appuyé par madame Annette Rousseau,  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac accepte l'ordre du jour, tel que présenté par M. Gilles Garon, Maire.

**ADOPTÉ**

---

18-04-130

**MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – ACTUEL CONSEIL INC. –  
NOUVEAU SITE DE DÉPÔT À NEIGE – QUARTIER NOTRE-DAME-DU-LAC**

---

**ATTENDU QUE** dans le cadre du projet relatif à la mise en place d'un nouveau site de dépôt à neige dans le quartier Notre-Dame-du-Lac, il y a lieu de procéder à l'élaboration de plans et devis pour la réalisation de ce projet ainsi que présenter une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC;

**ATTENDU QUE** la firme « Actuel Conseil inc. » a déposé une offre de services pour compléter ce mandat, en date du 30 mars 2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Blais,  
appuyé par monsieur Rémi Dumont,  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac mandate la firme « Actuel Conseil inc. » pour effectuer ce mandat, et ce, pour un montant de 12 550,00 \$ taxes en sus, conformément à son offre datée du 30 mars 2018.

**QUE** M. Gilles Garon, maire, ou en son absence le maire suppléant, et Mme Chantal-Karen Caron, directrice générale, ou en son absence la directrice des finances, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

**ADOPTÉ**

18-04-131

---

**RÉSOLUTION D'APPUI ET AUTORISATION – PÔLE RÉGIONAL  
D'INNOVATION DU BAS-SAINT-LAURENT**

---

**CONSIDÉRANT** le récent appel de projets lancé par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour la création de pôles régionaux d'innovation;

**CONSIDÉRANT QUE** les pôles régionaux d'innovation auront pour mission de favoriser l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation tout en offrant un accompagnement personnalisé pour soutenir la création et accélérer la croissance d'entreprises dans toutes les régions;

**CONSIDÉRANT QU'**au Bas-Saint-Laurent, le Réseau des villes innovantes de l'Est-du-Québec (RVIEQ) poursuit une mission et exerce un leadership régional en matière d'innovation le rendant apte à mobiliser tout l'écosystème régional entrepreneurial et d'innovation pour la réussite de ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** le RVIEQ a manifesté son intention de répondre à l'appel de projets lancé par le MESI;

**CONSIDÉRANT QUE** seules les organisations à but non lucratif qui travaillent principalement à soutenir les entrepreneurs et le développement économique et qui ont leur établissement principal au Québec peuvent soumettre une demande;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marie-Frédérique Ouellet,  
appuyé par madame Phoebe Sirois,  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac :

APPUIE le Réseau des villes innovantes de l'Est-du-Québec (RVIEQ) dans sa volonté de répondre à l'appel de projets pour la création d'un pôle régional d'innovation au Bas-Saint-Laurent.

AUTORISE le RVIEQ à déléguer à l'une de ses corporations économiques membres de son réseau, en l'occurrence Développement économique La Pocatière (DELP), la responsabilité de soumettre une demande auprès du MESI et de signer l'entente financière s'y rattachant, le cas échéant.

**ADOPTÉ**

18-04-132

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

L'assemblée terminée :

Il est proposé par monsieur Denis Blais,  
appuyé par monsieur Rémi Dumont,  
et résolu unanimement :

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

**MOI, GILLES GARON, MAIRE, RECONNAIS EN SIGNANT LE  
PROCÈS-VERBAL, SIGNER ÉGALEMENT TOUTES LES RÉOLUTIONS  
CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.**

**Chantal-Karen Caron, Sec-Trés.  
Directrice générale**

**Gilles Garon  
Maire**

